

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 04/04/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Étaient excusés : MM. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
Délibération n°5**

DELIBERATION

Rapporteur : Melle DAVERAT

Objet : Tarifs des concessions du Cimetière de TARTAS

Sur proposition du groupe de travail et avis favorable du bureau des adjoints, il est proposé à compter de 2013 les tarifs comme suit :

		Depuis 2002	Nouveaux Tarifs
Cimetière		46 € m ² - concession perpétuel	50 € m ² - concession trentenaire renouvelable avec un forfait 50 €
Case au Columbarium	10 ans	320 €	320 €
	15 ans	550 €	550 €
Caveau communal	4 places	n'existait pas	tarif sera délibéré après réalisation du caveau

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

